1. **Au début** du projet

#Le **Groupe**

# Comment aborder **la relation avec les collectivités ?**

Les groupes d'habitat participatif sont régulièrement amenés à se rapprocher des collectivités de leur territoire, en particulier la commune (ou l'intercommunalité) en charge de l'urbanisme. Tout l'enjeu réside dans la capacité du groupe à démontrer sa fiabilité et à construire de bonnes relations partenariales tout au long du projet.

## Qui contacter ?

En fonction de votre demande, la nature de la structure et la personne à contacter votre démarche sera tout à fait différente. Prenez le temps de vous renseigner sur les compétences et les actions soutenues financièrement par les collectivités de votre territoire. Parmi les acteurs incontournable, la commune est un allié :

- si vous êtes à la recherche d'opportunités foncières (terrain ou bâtiment appartenant à la municipalité ou dont elle aurait la connaissance), ou souhaitez connaître les prochaines opérations d'urbanisation ou de revitalisation prévues sur la commune
- si vous avez déjà identifié un terrain ou un bâtiment, vous aurez à travailler de pair avec les services d'urbanisme pour faciliter l'insertion de votre projet.

*Dans les grandes collectivités, les élu.e.s sont plus difficilement accessibles mais que ce soit eux ou leurs services, c'est de leur ressort de vous apporter les informations nécessaires à votre projet.*

## **Construire** sa stratégie

Existe-t-il déjà des projets dans la région dont la commune aurait pu avoir vent ? Préparez une courte et synthétique présentation de votre projet, préparez quelques références de projets aboutis que vous pourrez leur présenter. Par exemple les sites habitatparticipatif-france.fr et habitatparticipatif.strasbourg.eu regorgent d'informations sur les projets réalisés et en cours.

Il y a plusieurs aspects de l'habitat participatif qui peuvent intéresser les pouvoirs publics : avoir de nouveaux ménages qui souhaitent habiter et s'impliquer dans la vie locale, un projet qui s'intègre au mieux dans son environnement, un habitat générateur de lien social et d'activités ouvertes sur la commune, un habitat par nature inclusif qui offre de nouvelles options pour les seniors.

Cependant ne perdez pas à l'esprit que votre démarche reste avant tout privée et nécessite un peu de temps pour se faire à l'idée, n'attendez pas de vos interlocuteurs qu'ils y adhèrent à la première présentation.

## Préparer sa première **prise de contact**

Il reste encore beaucoup de méconnaissances et de croyances limitantes sur l'habitat participatif. Préparez et soignez votre première prise de contact. Plus le projet est mature, pensé, développé, mieux il sera pris au sérieux par la collectivité.

- Rédigez un document qui présente succintement votre projet, quelles sont ses valeurs, quelles sont les personnes qui composent le groupe, ce que vous comptez faire une fois installé et quels seront vos liens avec les autres habitant.e.s du quartier. Enfin soyez au clair sur vos intentions vis-à-vis de la commune ; qu'attendez-vous d'elle ? Un partenariat doit pouvoir être bénéfique pour les deux parties.

- Organisez vous pour que la discussion se déroule le mieux possible : identifiez à qui vous aurez à faire, quelles sont les positions publiques qui peuvent déjà vous renseigner sur l'intérêt qu'on pourrait porter à votre projet, préparez une liste de questions…

- Mettez vous d'accord sur la ou les personnes qui se rendront à la rencontre et faites en sorte que les prises de paroles soient fluides entre vous. Votre projet, du fait de sa complexité, présente peut-être plusieurs risques ou faiblesses, sachez les reconnaître, montrez que vous êtes prêts à vous entourer et que la commune peut aussi à sa mesure être un soutien.

## **Rester en lien** tout au long du projet

A minima, identifiez l'interlocuteur qui est votre contact privilégié. Tenez le informé de l'avancement de votre projet, soit par mails, ou en l'invitant à des rencontres aux moments charnières de votre projet. Dans tous les cas maintenez le lien avec la commune, cela pourra s'avérer utile pour avoir son soutien.

## **L'essentiel** à retenir

- A minima une prise de contact avec la commune et le service d'urbanisme est nécessaire au cours du projet. Mieux vaut ne pas attendre d'avoir un projet ficelé pour se faire connaître.

- Montrez vous à l'écoute des priorités de votre interlocuteur, rassurez-le sur vos ambitions, laissez-lui le temps de s'approprier votre démarche et aidez-le à trouver un intérêt à votre réussite

- Une fois le contact établi, il doit être entretenu et préservé au-delà du lancement du projet ou de l'emménagement des habitant.e.s.

## Pour aller plus loin

**Guide pratique de l'autopromotion**
*co-écrit par Éco-Quartier Strasbourg & le CAUE du Bas-Rhin*

**Document de sensibilisation à destination des élu.e.s**
*Éco-Quartier Strasbourg*

Réseau national des **collectivités** pour l'**habitat participatif**

**www.rnchp.fr**
un guide collectivité et HP en France, 28 opérations pionnières

***Cartographie des élus engagés***
www.habitatparticipatif-france.fr

Habitat Participatif France
LE MOUVEMENT !

ÉCO-QUARTIER STRASBOURG

www.ecoquartier-strasbourg.fr